

# BULLETINS

DE

LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE, SCIENCES

LETTRES ET ARTS

Du Département des Deux-Sèvres.

N<sup>os</sup> 1-3. — JANVIER-MARS 1882.

SOMMAIRE

- I. Actes de la Société.
- II. La colonne de Pierre-Levée.
- III. Trésor carlovingien de Brioux.
- IV. Le monde fantastique.



## ACTES DE LA SOCIÉTÉ

### EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 4 JANVIER 1882.

*M. Eymery, président.*

Le président procède à l'installation de M. Desaivre, vice-président élu, et le prie de remplacer, pour la soirée, M. Bar-donnet, le nouveau secrétaire empêché.

Il passe en revue les publications reçues depuis la dernière séance et dépouille la correspondance.

M. le général de Nansouty, fondateur de l'Observatoire du Pic du Midi, adresse sa carte au président de la Société à l'occasion

## LA MER EST-ELLE VENUE A NIORT ?

---

### *Etude géologique*

---

Les géologues de notre Société ne nous ayant rien fourni sur la question de la Mer à Niort, nous nous sommes adressé à M. H. Gelin, qui sera prochainement notre collègue. L'article qui suit, et qui a été écrit spécialement pour notre *Bulletin*, résume les arguments géologiques qui peuvent être invoqués contre la thèse de MM. Caillé et Laurence. C'est le complément de la démonstration archéologique du Père de la Croix et de M. E. Breuillac.

J. B.

### I.

Le fond de la Sèvre, en face de la rue Gambetta, est formé par les bancs supérieurs de l'étage bajocien, ainsi que l'examen de fossiles extraits d'un puits creusé dans le voisinage m'a permis de le constater.

Au-dessus de ce fond calcaire se trouve une couche de galets, la plupart siliceux, dont les arêtes sont à peine adoucies par le frottement. Ces galets sont semblables à ceux qu'on retrouve sous le sol des prairies de la Sèvre, et à Saint-Maixent, où on les extrait du lit d'un bief, près du moulin des Aubiers ; M. Bardonnnet les a vus (*Bulletins* de janvier 1882, p. 9) à Ruffigny, lors de la reconstruction du pont ; l'établissement des piles du pont du chemin de fer de Niort à Montreuil-Bellay les a mis également en évidence à Chalusson. Les roches auxquelles appartiennent ces galets sont : de la quartzite pure ou mouchetée d'amphibole, des gneiss, des micaschistes, des pegmatites, toutes roches qui se trouvent déjà dans les sables de la plaine du Puy d'Enfer. J'y ai rencontré en outre des fragments avec arêtes presque vives de phyllade. Cette roche, que je n'ai pas vue en place dans le

bassin de la Sèvre, a pu disparaître par voie de dénudation. L'hypothèse est d'autant plus admissible qu'une espèce minérale analogue est encore abondante près de Moncoutant. — Certains galets grisâtres, formés par la dessiccation d'une argile calcaire, sont fendillés à la surface : J'ignore le lieu de leur origine. Tous les fragments de cette couche sont recouverts d'un ciment calcaire qui parfois les agglomère en couches ou blocs assez importants. J'y ai trouvé une dent et quelques ossements de cheval fossile, présentant les mêmes incrustations calcaires.

Tout porte à croire que cette couche, où aucun débris marin n'a été rencontré, est en entier le résultat de l'apport de la Sèvre. Il ne peut venir, en effet, à la pensée de personne que la mer, remontant de Marais à Niort un bassin creusé dans le calcaire, ait entraîné des galets schisteux ou granitiques, qu'elle eût dû emprunter aux côtes de Bretagne, et les ait déposés, non-seulement à Coulon et à Saint-Liguairé, mais à Niort, à Echiré, à la Crèche, et jusqu'à Saint-Maixent, au fond d'un lac d'eau douce dont un seuil important la séparait.

## II.

Immédiatement au-dessus des galets, une couche d'argile sableuse rouge atteint fréquemment 1 à 2 mètres d'épaisseur. Cette argile, entièrement dépourvue de calcaire, laissée comme résidu, après lévigation complète, un sable quartzeux très fin et de petites oolites ferrugineuses hydroxydées qui ont communiqué au terrain sa nuance ocreuse. Tout porte à croire que cette couche est la même que celle qu'on voit à la base des sablières de la butte Saint-Hubert : même épaisseur, même aspect, même résidu de lévigation. La sablière qui se trouve à l'ouest de la vallée sèche de Sainte-Pezenne, celles de la route de Limoges possèdent également une couche semblable. M. Baugier a trouvé dans les sables de Saint-Hubert un grand nombre de restes fossiles qui précisent la date de leur dépôt. Ces restes appartiennent à des espèces éteintes ou ne

vivant plus parmi nous, des genres cheval, ours, sanglier, marmotte, etc.; on y trouve fréquemment des coquilles de l'*helix nemoralis* ou d'une espèce très voisine. M. Brun a constaté la présence de restes analogues dans les sablières de la route de Limoges. On est ici évidemment en présence d'un dépôt post-tertiaire, et la couche rouge des sablières, comme celle du Port — qui doit se relier à celle de Saint-Hubert en passant par Bessac — provient évidemment de la dénudation par les eaux de la Sèvre et de ses affluents du diluvium déposé sur nos plateaux à la fin de la période tertiaire.

La couche rouge du Port, avec ses origines ainsi définies; ses fossiles qui tous sont terrestres, n'a donc pu se déposer au fond d'une mer. Il est impossible, en effet, de la comparer avec le bri ou lais de mer qu'on commence à trouver aux environs de Coulon, à l'endroit où la vallée, très élargie, a pu donner accès aux flots marins. Notre couche rouge ne possède pas trace d'élément calcaire, tandis que le bri, d'après les analyses de M. Fleuriat de Bellevue, contient 18 0/0 de carbonate de chaux, et présente tous les caractères des dépôts formés dans l'eau saumâtre des estuaires.

Cette couche rouge ne paraît pas offrir de solution de continuité. Elle a dû être recouverte à maintes reprises pendant les crues des 10 m. d'eau qui ont déposé les dernières couches de sable de la montée de Saint-Hubert; pour qu'elle n'ait pas été affouillée et dispersée, il faut de toute nécessité que le courant principal se soit toujours porté vers le même point, qui est le lit actuel; ce qui s'explique, d'ailleurs, par la disposition en fer à cheval de la vallée de la Sèvre, la force centrifuge rejetant le courant vers l'est et laissant déposer le sable sous l'eau plus calme au niveau de la côte de Saint-Hubert.

Il est à remarquer toutefois qu'à une époque géologique qu'il ne semble pas impossible de déterminer, une partie au moins des eaux de la Sèvre s'est écoulée par la vallée aujourd'hui sèche qui sépare Saint-Hubert des coteaux de Sainte-Pezenne. Les argiles toarciennes (9<sup>e</sup> étage) qui apparaissent sur la rive droite de la Sèvre un peu en amont du Vivier et des Bains Fleuriault, à un niveau supérieur à celui des assises

bajociennes (10<sup>e</sup> étage) de la rue Gambetta, prouvent qu'une dénivellation importante s'est produite à l'ouest de Niort. Les mêmes argiles apparaissent encore au-dessus du lias à l'endroit où la route de Fontenay coupe la vallée sèche. Il a pu alors se produire un double écoulement amenant les eaux de la Sèvre à la fois en amont et en aval de Saint-Martin.

Dans ces temps, comme l'a dit M. Baugier, le sommet de Saint-Hubert émergeait en île au milieu des eaux. — Toutefois, le seuil liasien qui traverse la vallée sèche dans le même sens que la route de Fontenay offrant plus de résistance à l'érosion que l'oolithe, celle-ci a dû se creuser plus rapidement, et le cours unique s'est dessiné et fixé à la base des collines de Niort. — La Sèvre, depuis lors, est restée fidèle à son lit.

### III.

Dans les terrains de la rue Gambetta, la couche superficielle historique a 1 m. 50 d'épaisseur. On y rencontre des strates de sable calcaire jaunâtre, de 1 à 2 décimètres ; des couches d'huîtres, placées tantôt en dessous tantôt en dessus des bancs de sable, quelquefois entre les bancs, d'autres fois non accompagnées de sable ; des fondations consistant en couches alternatives de moëllons et de mortier jetées du haut d'une tranchée étroite ; à la façon romaine, des puisards tortueux, depuis longtemps obstrués — on en a retrouvé sept jusqu'à ce jour ; — des pierres plantées debout, des aires bétonnées, des conduits d'égoûts, des fossés de drainage, des petits appareils romains carrés ou rectangulaires, des couches d'incendies ; et, au milieu de ces débris, à toutes les profondeurs, des tessons de poteries, des fragments d'amphores, des monnaies romaines, des fibules, jusqu'à des monnaies gauloises, et des percuteurs en silex évidemment celtiques.

L'aspect général de la couche végétale montre qu'elle a été fréquemment remaniée et formée des débris organiques laissés par les crues mélangés à toutes sortes de matières introduites par l'industrie humaine. Les bancs de sable sont en général

trop minces et trop réguliers pour qu'on puisse les regarder comme un apport de la mer. On pourrait, plus raisonnablement, les considérer comme ayant été déposés par la Sèvre, s'il était admissible que les Romains eussent pu continuer d'habiter une région sujette à d'aussi désagréables inondations, ou même qu'ils eussent laissé en place dans leurs jardins et entours le sédiment sableux des crues.

L'hypothèse d'un séjour momentané de la mer parmi les habitations romaines n'est guère moins improbable. Un raz de marée eût-il apporté là quelques huîtres que les habitants s'en fussent promptement débarrassés. — On a dit : ces huîtres sont en position de vie. — En relevant 29 échantillons, j'en ai compté 14 avec la petite valve en haut, et 15 avec cette même valve en bas. La vérité est qu'elles affectent toutes les positions, et, sauf les endroits où elles ont été écrasées par la pression, c'est à peine le plus grand nombre qui reposent à plat.

Puisqu'il se trouve des débris romains *en dessus et en dessous* des coquilles, on est obligé de convenir qu'elles ont été apportées, pendant le séjour des Romains sur la rive droite de la Sèvre. En présence de ce fait on ne peut formuler que deux hypothèses : ou ces huîtres ont été déposées par un retour offensif mais passager de la mer au milieu des cours et des jardins mal clos des villas, et il n'est pas admissible que les habitants les y eussent laissées en place, ni que leurs travaux subséquents ne les eussent bouleversées ; ou enfin ce sont les Gallo-Romains eux-mêmes qui les ont disposées en couches artificielles, comme le sable et simultanément avec lui, dans un but d'assainissement. Des découvertes faites récemment à Saintes, à Cognac, à Poitiers, etc., prouvent que ce système de bétonnage de l'aire des habitations, et, par extension, des cours et des allées, était à la mode à l'époque gallo-romaine.

Je résumerai d'un mot cette étude : Pas de mer à Niort depuis la fin des âges géologiques tertiaires.

H. GELIN,  
ancien chef d'Institution.

---